

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	13
- présents	9
- votants	11
- absents	4

Date de convocation :

20 juin 2024

Date d'affichage :

21 juin 2024

VOTE

- POUR	11
- CONTRE	0
- ABSTENTION	0

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de **ST JEAN ST NICOLAS**

Séance du jeudi 27 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 juin à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Rodolphe PAPET, Maire.

Présents : Josiane ARNOUX – Thierry BAUD – Monique JANIK – Marc-André DABAT – Claude ALLAIRE – Daniel AUBERT – Caroline DANGEL – Eloïse RIBAIL

Absents et représentés : Isabelle DE COLOMBEL a donné pouvoir à Josiane ARNOUX – Michel PRETI a donné pouvoir à Claude ALLAIRE

Absents : Claude GUET – Déborah BELIN

Monique JANIK est nommée secrétaire de séance

DELIBERATION N°060/2024 : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE REALISATION DE L'IMPASSE DE LA PETITE AUTANE

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2122-21, L 2122-21-1, L 2122-23 ;

Vu le code de la commande publique,

Vu la demande de devis réalisée auprès de deux entreprises pour la réalisation de travaux de voirie, sis impasse de la petite Autane

Le Maire propose de retenir l'entreprise suivante :

Attributaire	Montant HT
COLAS FRANCE Z.A. les cheminants – 05230 LA BATIE-NEUVE	41 764,50€

Le conseil municipal délibère et décide :

- ☞ **D'ATTRIBUER** le marché de travaux d'aménagement de l'impasse de la petite Autane à l'entreprise COLAS,
- ☞ **D'AUTORISER** le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ce marché.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme

LE MAIRE,
Rodolphe PAPET

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du **04 JUIL. 2024**

